

S'activer pour le transport actif dans les grands parcs de Montréal

Bonjour,

Je suis très content de pouvoir participer à cette consultation sur le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains. Le présent document portera surtout sur les moyens d'améliorer l'accessibilité aux grands parcs de Montréal par le biais des transports actifs. Je suis moi-même un utilisateur assidu des grands parcs de Montréal en particulier le parc du Mont Royal, le parc Maisonneuve et le parc Frédéric Back. J'aime y faire du vélo, de la marche et de la course à pied. Je fréquente ces parcs plusieurs fois par semaine.

En ce moment, on parle beaucoup de transport en commun avec le prolongement de la ligne bleue, la construction du REM et éventuellement du SRB sur Pie-IX. Je suis, bien sûr, pour l'utilisation de ce mode de transport car c'est une excellente façon de se déplacer en ville, notamment pour se rendre dans les parcs. Mais je trouve qu'il faudrait faciliter davantage la vie des utilisateurs des transports actifs lorsqu'ils souhaitent aussi se rendre dans les parcs.

D'autant plus que (c'est bien connu), les transports actifs sont une excellente façon d'améliorer sa santé ou de le demeurer. De plus, cela réduit la congestion sur les routes et la pollution.

Comme grand cycliste (8000 km l'an dernier dont au moins les trois quarts faits en ville), voici les lacunes que j'ai constaté :

1. Pour les gens comme moi qui se rendent dans les grands parcs de Montréal en vélo (parc Maisonneuve, Parc Jean Drapeau, Cap St-Jacques, etc) et qui souhaitent se changer (ou laisser leur objet de valeur) pour courir ou marcher, aucun de ces endroits ne dispose de casier avec serrure. Le chalet du parc Maisonneuve avait des casiers auparavant. L'arrondissement a rénové et a enlevé les casiers. J'ai écrit à l'arrondissement à ce sujet. Pas question d'installer des casiers à court terme. Je ne comprends pas cette décision.
2. Plusieurs grands parcs (comme le parc Maisonneuve) retirent les supports à vélo pour l'hiver. Pour les cyclistes d'hiver, de plus en plus nombreux, qui veulent s'y rendre pour patiner ou courir (par exemple), c'est ennuyant car ils doivent se chercher un endroit sécuritaire pour verrouiller leur vélo.
3. Les chemins pour se rendre dans les grands parcs à vélo ne sont pas toujours sécuritaires. Par exemple, il n'existe aucune voie ou piste cyclable pour se rendre au parc Frédéric Back. Il n'y a rien non plus pour le parc du Bois-de-Liesse, le parc Saraguay et le parc du Cap Saint-Jacques.
4. Les rampes pour vélo dans les escaliers sont encore une denrée rare dans les parcs. La Ville devrait imiter le Parc olympique qui a commencé à installer de telles rampes sur son terrain.
5. Les parcours pour coureurs et marcheurs et ceux pour cyclistes ne sont pas toujours clairement délimités, indiqués et respectés dans les parcs. Cela peut entraîner des

conflits entre ces utilisateurs et des problèmes de sécurité. Par exemple, dans le parc de la Visitation, on trouve souvent des marcheurs ou des coureurs sur la piste cyclable alors qu'il y a un sentier parallèle pour eux. Même chose au parc Maisonneuve.

6. Les parcours en boucle pour les cyclistes qui souhaitent s'entraîner sont plutôt rares dans les parcs montréalais. Je n'en connais qu'un officiel (la piste Gilles Villeneuve) et deux officieux (la voie Camillien Houde sur le mont Royal et le parc Maisonneuve). Il serait sûrement possible d'en aménager d'autres. Ce sont des endroits d'entraînement parfaits pour les cyclistes car ils sont sécuritaires et souvent à l'écart du trafic automobile.
7. J'ai remarqué que les chalets dans les parcs sont parfois réservés à des usages privés. Par exemple, à la mi-avril, il y avait une exposition de violettes africaines dans le chalet du parc Maisonneuve. Durant une partie de la fin de semaine, le public n'a pas eu accès au chalet pour cette raison. Il s'agit pourtant d'un espace public qui devrait être accessible en tout temps au public.

Mes recommandations :

1. Que la Ville installe des casiers avec serrure dans tous les grands parcs sur son territoire et qu'elle encourage les Montréalais à y venir en transport actif (ex. : par des campagnes de publicité).
2. Que la Ville laisse sur place les supports à vélo durant l'hiver et que les grands parcs en aient en quantité suffisante.
3. Que la Ville développe des itinéraires sécuritaires vers les grands parcs de façon à ce que les cyclistes et autres adeptes de transport actif (ex. : patineurs à roue alignées) puissent s'y rendre sans danger.
4. Que la Ville installe des rampes pour vélos dans les escaliers des grands parcs là où il y a des besoins.
5. Que les parcours pour cyclistes et ceux pour marcheurs et coureurs soient clairement séparés et indiqués par une signalisation adéquate et un marquage au sol.
6. Que la Ville réduise au maximum l'usage des chalets dans les grands parcs à des fins privées.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous accorderez à ce petit document.

Stéphane Gagné
Fier citoyen de Montréal depuis 1982